



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CALVADOS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°14-2018-095

PUBLIÉ LE 30 NOVEMBRE 2018

# Sommaire

## **Préfecture du Calvados**

14-2018-11-30-003 - Arrêté préfectoral du 30 novembre 2018 confiant la suppléance du poste de préfet du Calvados à Monsieur Patrick VENANT, sous-préfet de Lisieux (suppléance les 1er et 2 décembre 2018) (2 pages)

Page 3

# Préfecture du Calvados

14-2018-11-30-003

Arrêté préfectoral du 30 novembre 2018 confiant la suppléance du poste de préfet du Calvados à Monsieur Patrick VENANT, sous-préfet de Lisieux (suppléance les 1er et 2 décembre 2018)



PRÉFET DU CALVADOS

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CONFIAIT LA SUPPLEANCE  
DU POSTE DE PRÉFET DU CALVADOS A  
Monsieur Patrick VENANT, sous-préfet de Lisieux  
(suppléance les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018)**

**LE PRÉFET DU CALVADOS**

**Le préfet du Calvados  
chevalier de la Légion d'honneur  
chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU le code des relations entre le public et l'administration, notamment son article L.221-2 ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et plus particulièrement l'article n°45 ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret du Président de la République du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Laurent FISCUS, préfet du Calvados, à compter du 1er janvier 2016 ;

VU le décret du Président de la République du 07 avril 2016 portant nomination de Monsieur Stéphane GUYON, sous-préfet hors classe, en qualité de secrétaire général de la préfecture du Calvados ;

VU le décret du Président de la République du 22 août 2017, portant nomination de Monsieur Patrick VENANT, en tant que sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux ;

CONSIDERANT l'absence hors du département de Monsieur Stéphane GUYON, secrétaire général de la préfecture du Calvados, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018 ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture du Calvados.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Monsieur Patrick VENANT, sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux, est chargé d'assurer la suppléance du poste de préfet du Calvados pour la période du 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018 ;

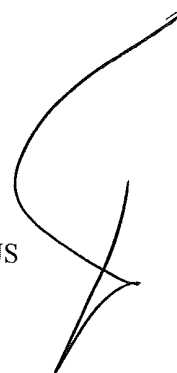
ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée, à ce titre, à Monsieur Patrick VENANT, en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général du Calvados et le sous-préfet de l'arrondissement de Lisieux, désigné pour la suppléance, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Fait à CAEN, le 30 novembre 2018

Le Préfet,

Laurent FISCUS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop that descends and then curves back up to cross itself, forming a stylized 'L' or 'F' shape.